



APPEL A CANDIDATURES

Finales de coupes séniors H/F, et jeunes – 6 et 7 juin 2026

Comme indiqué au calendrier général voté par le comité de direction du 30 juin 2025, le District de football Dordogne Périgord maintient, comme lors de la saison précédente, le nouveau format des finales de coupes départementales intégrant les jeunes, les séniors, féminines comprises, ainsi que le foot adapté. Le déroulé des finales sera fixé par la commission sportive séniors.

La date limite de retour des candidatures est le 3 octobre 2025, pour une prise de décision le 3 novembre lors du comité directeur du District de Football Dordogne – Périgord.

Vous trouverez ci-dessous les conditions minimum de candidatures :

INSTALLATION SPORTIVE

- Deux terrains de football à 11 :
 - Dont un terrain avec l'éclairage homologué de compétition
 - Dont un terrain avec tribune
- 4 vestiaires minimum + 2 vestiaires arbitres minimum + un bureau pour les délégués,
- Mise en place de buts de foot à effectif réduit (6m x 2m) avec filets (pour la coupe de Dordogne Féminine à 8 et la coupe de Dordogne Para Foot Adapté),
- Sonorisation complète des installations avec micro HF,
- Une salle de réception permettant d'accueillir les officiels et les équipes pour l'après – match,
- Un podium abrité (ou autre) suffisamment grand pour accueillir les officiels du District et la commission sportive séniors / commission féminisation,
- Un espace (existant ou autre) permettant d'accueillir la presse,
- La possibilité d'avoir un écran géant ou support d'affichage moderne sur un des deux terrains.

L'installation sportive devra être disponible du vendredi soir (05 juin) au lundi matin (08 juin).

INFORMATIONS ANNEXES

- Entrée payante gérée par le District,
- Un référent sécurité du club pour les deux jours,
- Un commissaire au terrain du club pour chaque finale,
- La présence d'une unité de secours (Pompiers, ou autres),
- La restauration des bénévoles du District (samedi midi et dimanche midi) sera assurée par le club,
- La restauration des officiels et des équipes finalistes après – match sera assurée par le club,



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



- La buvette et la restauration à la charge d'organisation du club, ainsi que les recettes associées intégralement,
- Les activités ou animations annexes à la charge d'organisation du club, ainsi que les recettes associées intégralement,

LE PROJET D'ACCUEIL A FOURNIR

Pour analyser les candidatures, le comité directeur souhaite une rapide présentation du projet d'accueil des finales comprenant à minima :

- Une présentation des installations,
- La capacité d'accueil des installations (en tribune et autour des terrains),
- La force de présence des bénévoles du club pour assurer : L'accueil des équipes, l'accueil des officiels, la sécurité aux points d'entrées de l'installation, entre autres.
- Les animations possibles et souhaitées autour des terrains,
- Toute information utile selon le club à la prise de décision des élus du comité directeur.

Toute candidature par simple mail sans projet d'accueil ou présentation sera automatiquement refusée.

Le dépôt des candidatures est à faire par mail à : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr .

Pour toute question, ne pas hésiter à joindre le président Jonathan Blondy au 06.86.07.06.98.

Le secrétaire général,
Benjamin Hautier.